

## Programme EuroMed Jeunesse

### À propos du programme EuroMed Jeunesse

Le programme favorise la mobilité des jeunes et la compréhension entre les peuples à travers trois types d'actions :

- **Echanges de jeunes Euro-Med**
- **Service Volontaire Euro-Med**
- **Formation et mise en réseau** (visites d'étude, stages et séminaire, construction de partenariat)

Pendant la phase IV du programme, environ **100 projets seront financés**. Les projets seront soumis par une organisation implantée dans un des **8 pays signataires**, parmi les **3 différentes actions** disponibles, en réponse à l'appel à propositions lancé par les Unités Euro Med Jeunesse.

8 pays sont partenaires et ont signé l'accord de financement : **Maroc, Algérie, Tunisie, Liban, Autorité Palestinienne, Egypte, Jordanie, et Israël**. La Syrie ne participe pas.

**Les candidats (Associations et ONGs) des pays méditerranéens partenaires déposent leurs dossiers de demande, directement à leurs propres Autorités Nationales en charge de la Jeunesse, désormais responsable à travers l'Unité Euro-Med Jeunesse (UEMJ) pour l'attribution des subventions et de la gestion globale du programme.**

**Euro-Med Jeunesse est un programme régional** mis en place dans le cadre du troisième chapitre du **Processus de Barcelone** intitulé « Partenariat dans les domaines social, culturel et humain ».

Son champ géographique comprend **35 pays** : les **27 États membres** (Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, République Slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, Royaume-Uni) et les **8 pays partenaires méditerranéens signataires** de la Déclaration de Barcelone (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité Palestinienne et Tunisie).

Au cours de la phase précédente du programme, le processus de décentralisation, par la création des Unités Euro-Med Jeunesse, **garantie une plus grande proximité avec les bénéficiaires (associations et ONGs des pays Méda)**. Au cours de cette nouvelle phase, le soutien aux Unités Euro-Med Jeunesse est primordial. L'objectif est de renforcer la complémentarité avec le programme « Jeunesse en Action » en améliorant la coopération entre les Unités Euro-Med Jeunesse et les Agences Nationales en charge du programme européen « Jeunesse en Action » ; d'être le plus proche possible des bénéficiaires et d'adapter le programme et ses procédures à la diversité des systèmes nationaux et des situations dans le domaine de la jeunesse.

### Objectifs

L'**objectif général** de cette phase IV du programme est de **soutenir et renforcer la participation et la contribution des organisations de la jeunesse et des jeunes de la région euro-méditerranéenne** au développement de la société civile et de la démocratie.

Les **objectifs spécifiques** sont :

- Stimuler et encourager la **compréhension mutuelle** entre les jeunes dans la région euro-méditerranéenne et lutter contre les stéréotypes et les préjugés.
- Promouvoir la **citoyenneté active** des jeunes et renforcer leur sens de la solidarité
- Contribuer à l'**élaboration des politiques de jeunesse** dans les différents pays partenaires.

La champ géographique de la Phase IV Euro-Med Jeunesse du programme comprend 36 pays : les 27 États membres de l'Union européenne et les 8 pays et territoires méditerranéens partenaires de la Déclaration de Barcelone : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité palestinienne, Tunisie.

## Groupes cibles

Les groupes cibles du programme Euro-Med Jeunesse (sous la responsabilité des autorités nationales en charge de la jeunesse et des 8 Unités Euro-Med Jeunesse gérant le programme Euro-Med IV dans leurs pays respectifs) sont :

- Les bénéficiaires des subventions et leurs partenaires : associations locales, régionales et nationales dans le domaine de la jeunesse.
- Les acteurs et les parties prenantes dans le domaine de la jeunesse : animateurs et travailleurs jeunesse, volontaires.
- Derniers bénéficiaires : les jeunes.

## Actions / Projets

### Action 1 Echanges de Jeunes

Un échange de jeunes est un projet reposant sur un partenariat transnational entre deux ou plusieurs organisations de différents pays. Il rassemble dans l'un des pays/territoires du IEPV Sud , pour une période spécifique de vie commune, des groupes de jeunes de la région Euro-méditerranéenne, leur donnant l'opportunité de participer à des activités dans lesquelles ils peuvent : discuter et partager sur un thème d'intérêt mutuel ; découvrir et prendre conscience de réalités sociales et de contextes culturels ; apprendre des pays et des cultures de chacun. Un échange de jeunes nécessite la participation active de tous les groupes de jeunes dans la préparation et dans la réalisation des activités.

### Action 2 Service Volontaire Euro-méditerranéen

Le Service Volontaire est un projet qui donne aux jeunes l'opportunité de mener une activité de volontariat de court- ou long- terme dans un autre pays de la région Euro-Méditerranéenne. Le(la)(les) volontaire(s) est(sont) accueilli(e)(s) dans une organisation spécifique d'un pays/territoire du IEPV Sud , qui précise les missions à réaliser. Le service volontaire permet aux jeunes d'exprimer leur solidarité, d'acquérir une expérience interculturelle remarquable et de développer de nouvelles compétences. Au travers d'un nouvel élan, d'un échange mutuel et d'une valeur ajoutée internationale, le service volontaire bénéficie aux communautés locales et à l'organisation d'accueil (bénéficiaire de la subvention).

### Action 3 Formation et mise en réseau

L'action formation et mise en réseau inclue des projets qui soutiennent les organisations de jeunesse et les acteurs du domaine de la jeunesse dans la région Euro-Méditerranéenne (animateurs jeunesse, formateurs, jeunes). Elle intéresse particulièrement l'échange d'expériences, d'expertise et de bonnes pratiques ainsi que les

activités qui peuvent promouvoir des projets, des partenariats et des réseaux de qualité et pérennes. Les activités possibles à réaliser sont : visites d'étude, activités de construction de partenariat, séminaires, stages de formation.

Une **visite d'étude** est organisée pour présenter un panorama du travail jeunesse et/ou de la situation de la politique jeunesse dans le pays/territoire du IEPV Sud accueillant. La visite d'étude se concentre sur un thème et consiste en des visites et des rencontres avec différents projets et organisations dans le pays.

Une **activité de construction de partenariat** est organisée dans le but de permettre aux participants de trouver des partenaires pour la coopération transnationale et/ou le développement de projets. Une activité de construction de partenariat rassemble des partenaires potentiels et facilite le développement de nouveaux projets autour d'un thème choisi et/ou d'une action spécifique du Programme Euromed Jeunesse (Échange de jeunes, service volontaire ou Formation et mise en réseau)

Un **séminaire** est organisé afin de favoriser la discussion et l'échange de bonnes pratiques, basé sur des apports théoriques, autour d'un thème en lien avec le champ du travail jeunesse.

Un **stage de formation** est un programme éducatif d'apprentissage sur des thèmes précis, dans le but d'accroître les compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être) des participants. Les stages de formation contribuent à une meilleure qualité dans la pratique du travail jeunesse en général et/ou spécifiquement dans les projets Euromed jeunesse.

## Thèmes

- Lutte contre la xénophobie et le racisme
- Participation et citoyenneté active
- Droits de l'Homme
- Femmes en Euromed
- Patrimoine et environnement

Ces informations sont issues du site Internet suivant : <http://www.euromedyouth.net>